

Bureau régional : Surrey.

Renseignements : Montréal - (514) 283-7505.

L'Office a pour mandat d'assurer la disponibilité de provendes pour satisfaire les besoins d'éleveurs de volaille et de bétail, la disponibilité d'espace d'entreposage suffisant dans l'est du Canada et la stabilité ainsi qu'une péréquation équitable des prix des provendes dans l'est du Canada, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ministre responsable :

ministre de l'Agriculture

### **Office canadien du poisson salé**

Intersection chemin Torbay et promenade Newfoundland

C.P. 9440

St. John's (Terre-Neuve)

A1A2Y3

Renseignements : St. John's - (709) 772-6080.

L'Office est l'unique acheteur et vendeur de morue salée que l'on retrouve dans la province de Terre-Neuve ainsi que dans une partie du Québec. Ce pouvoir lui est conféré par une loi fédérale (*la Loi sur le poisson salé*) ainsi que par une loi des provinces de Terre-Neuve et de Québec qui va dans le même sens.

Ministre responsable :

ministre des Pêches et des Océans

### **Office de commercialisation du poisson d'eau douce**

1199, chemin Plessis

Winnipeg (Manitoba)

R2C3L4

Renseignements : Winnipeg - (204) 983-6472.

L'Office est chargé de la commercialisation et de la transformation du poisson d'eau douce pris par des pêcheurs commerciaux au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans certaines régions de nord-ouest de l'Ontario, de façon à augmenter les revenus des pêcheurs. Il reçoit et administre subventions, droits, franchises, privilèges et concessions émanant de gouvernements (étrangers et provinciaux) ou de particuliers.

Ministre responsable :

ministre des Pêches et des Océans

### **Office de répartition des approvisionnements d'énergie**

580, rue Booth

Ottawa (Ontario)

K1A 0E4

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 996-2693.

L'Office a pour mandat d'étudier et de surveiller d'une façon continue toutes les questions pertinentes à une compréhension globale de la conjoncture internationale des approvisionnements en pétrole. Il doit aussi s'assurer qu'advenant une situation d'urgence touchant les approvisionnements en pétrole, le Canada serait en mesure d'y faire face avec des plans d'action précis et bien préparés.

Ministre responsable :

ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

### **Office de stabilisation des prix agricoles**

Ottawa (Ontario)

K1A 0C5

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 995-5880.

L'Office de stabilisation des prix agricoles a pour mandat de stabiliser les prix des denrées agricoles de manière à aider les producteurs agricoles à obtenir des rendements équitables de leur main-d'œuvre et de leurs investissements afin de maintenir un juste rapport entre les prix reçus par les producteurs agricoles et le prix des biens et services qu'ils achètent, leur assurant ainsi une juste part du revenu national.

Ministre responsable :

ministre de l'Agriculture

### **Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest**

Édifice Precambrian, 9<sup>e</sup> étage

C.P. 1500

Yellowknife (T.N.-O.)

X1A 2R3

Renseignements : Yellowknife - (403) 920-8191.

L'Office est chargé de veiller à la conservation, à l'aménagement et à l'utilisation des ressources en eau des Territoires du Nord-Ouest de manière à permettre à tous les Canadiens et, en particulier, aux habitants de ces territoires d'en tirer le plus d'avantages possible. En vertu de la loi, une autorisation ou un permis de l'Office est nécessaire pour pouvoir utiliser les eaux propres ou vidanger les eaux usées, obligation qui s'étend également aux ministères et aux organismes fédéraux. Il y a exception à cette exigence en ce qui